Annexe 7 : Plan de localisation par rapport aux sites NATURA 2000

Légende

- Zone de protection spéciale (ZPS)
- Zone spéciale de conservation (ZSC)

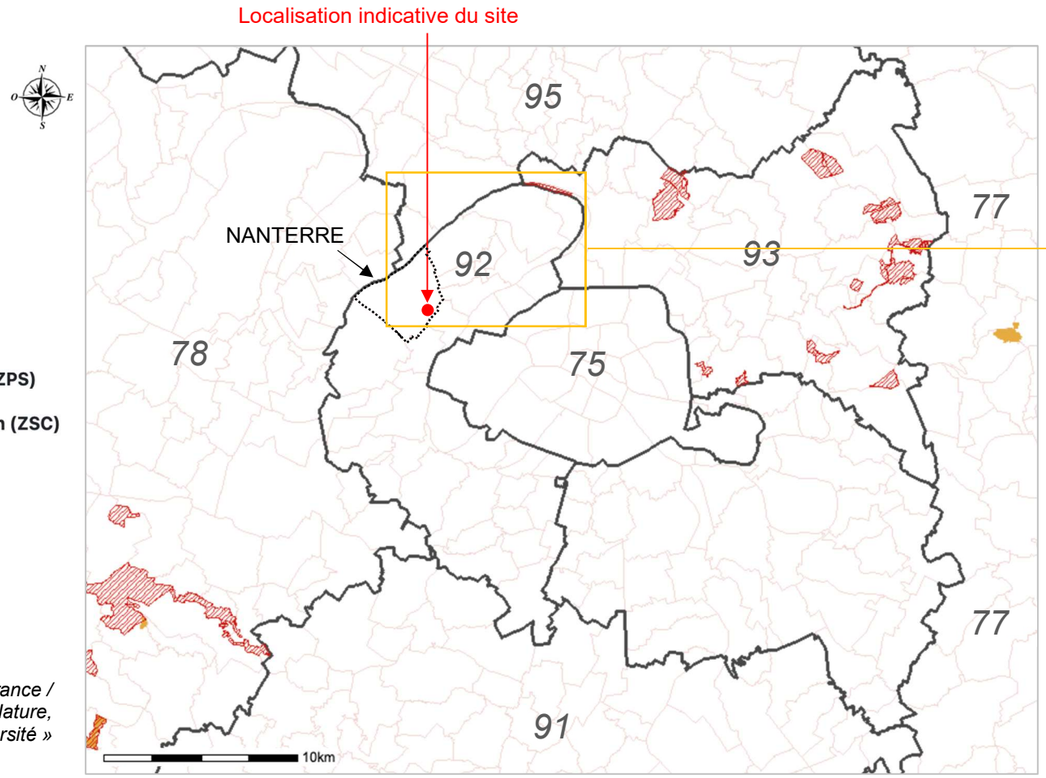

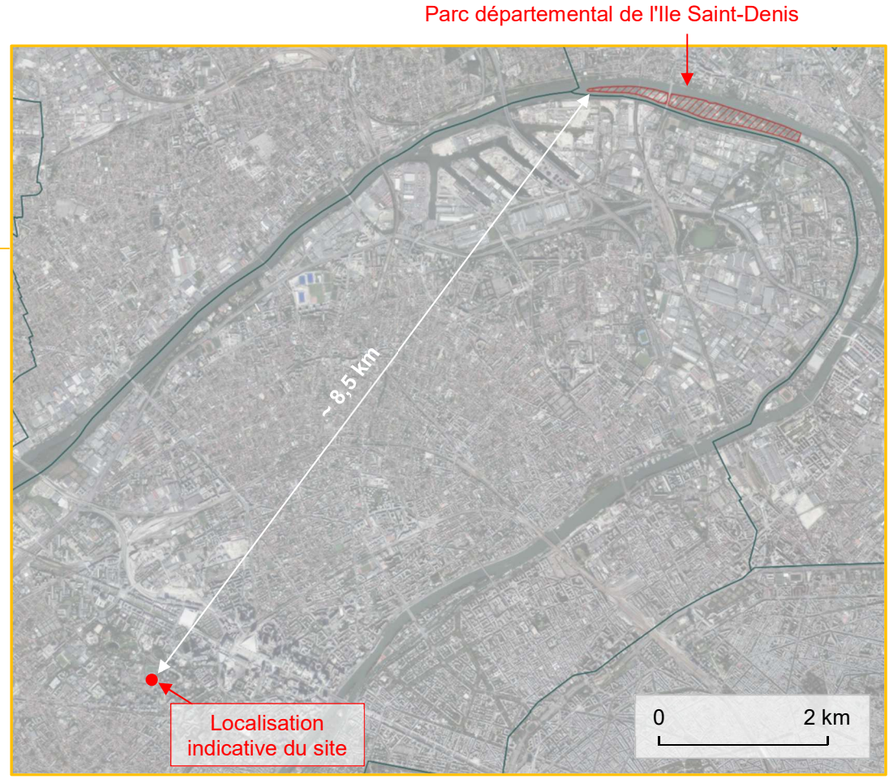

Source : D.R.I.E.A.T. Ile-de-France / Géo-IDE, Cartographie « Nature, paysage, biodiversité et géodiversité »

Comme le montre l'illustration ci-avant, le territoire de la commune de NANTERRE ne compte aucun site du réseau NATURA 2000, qu'il s'agisse d'une Zone de Protection Spéciale (Z.P.S.) ou d'une Zone Spéciale de Conservation (Z.S.C.) [1].

Le site le plus proche est l'entité dénommée « Parc départemental de l'Ile Saint-Denis » de la Z.P.S. « Sites de Seine-Saint-Denis » (identifiant : FR1112013) localisée à environ 8,5 km au nord-est du site, étendue sur une superficie d'environ 23 ha[2].

Compte tenu en particulier de cette distance et du tissu urbain particulièrement dense (traversé par de nombreuses infrastructures routières telles que des autoroutes et des routes nationales, des voies ferrées, etc.) séparant le site et le parc G. Valbon, le projet objet du présent dossier sera donc sans incidence (directe ou indirecte) sur les différents sites du réseau NATURA 2000.

[1] *Zone de Protection Spéciale (Z.P.S.) : Site NATURA 2000 sélectionné par la France au titre de la directive « Oiseaux » dans l'objectif de mettre en place des mesures de protection des oiseaux et de leurs habitats. / Site d'Importance Communautaire (S.I.C). : ces sites sont sélectionnés, sur la base des propositions des Etats membres, par la Commission Européenne pour intégrer le réseau NATURA 2000 en application de la directive « Habitats, faune, flore » et sont ensuite désignés en Zones Spéciales de Conservation (Z.S.C.) par arrêtés ministériels.*

[2] *L'ensemble de la Z.P.S., constituée de 15 entités distinctes, représente une superficie d'environ 1 157 ha.*